



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



Udaf
Indre-et-Loire

UNIS POUR LES FAMILLES



Éditorial

Le mot de la Présidente

Monique FONTAINE

Présidente de l'Udaf d'Indre-et-Loire

En 2 ans, je pense que tant les administrateurs que les bénévoles qui représentent l'UDAF dans diverses structures ont pu apprécier l'amélioration de notre fonctionnement grâce à la mise en place d'une direction collégiale et au renforcement de l'équipe « Vie Associative ». Cette organisation a permis de mieux répondre à vos questions et en ce qui me concerne un meilleur partage des obligations auprès des diverses structures.

Quelques points marquants de l'année écoulée, que vous retrouverez dans ce rapport d'activité avec la synthèse de toutes activités et représentations assurées par les bénévoles et les salariés :

- La cérémonie des vœux en début d'année qui est un moment de convivialité partagé entre les salariés et les bénévoles est très apprécié de tout le monde. Il permet de faire le point des actions déjà en cours et de présenter les projets de l'année afin de mobiliser toutes les bonnes volontés.
- Le projet associatif a été finalisé et validé par le CA.
- Les 1^{er} ateliers « parent/ado » développés avec la commission 3 (Parentalité et Éducation) se sont déroulés avec une bonne participation grâce à l'investissement du Service Vie Associative qui a su trouver les salles et intervenants malgré quelques difficultés.
- L'AG électorale a permis l'arrivée de nouveaux administrateurs même s'il faut regretter le manque de candidatures qui a entraîné la diminution du nombre de sièges au CA.
- La tenue de la conférence sur la fin de vie a été un franc succès. Au-delà d'un travail conjoint de la commission santé et de la Conférence des Mouvements, c'était un pari risqué mais nous avons réussi à réunir les familles et les représentants des différents services médicaux pour débattre et permettre à chacun de comprendre la place de l'autre auprès du patient.
- Organisation de la première journée des familles dans nos locaux
- Organisation de l'Assemblée Générale de l'URAF
- Etc...

Pour conclure, je remercie chaque membre de la Direction collégiale pour leur engagement et leur disponibilité, l'équipe de la « Vie Associative », les administrateurs et bénévoles ainsi que les salariés des différents services avec une mention particulière à celles et ceux qui assurent des représentations UDAF dans les CCAS notamment. Il me semble que le chemin parcouru ensemble montre un travail d'équipe qui ouvre des portes et amène des envies pour d'autres projets au service des familles.



Mot de la Direction Générale collégiale

de gauche à droite :

Dominique GARNAUD, *Directeur*

Sophie MAHOUDEAU-CAMPOYER, *Directrice*

Laurie PANSU, *Directrice*

La direction générale collégiale est en place depuis 2 ans, le temps pour nous d'en faire un premier bilan, tant sur la vie associative que sur les services.

Nous œuvrons depuis février 2023 pour permettre à l'UDAF d'Indre-et-Loire d'être connue et reconnue, en tant qu'acteur majeur au sein du département à la fois pour **ses missions de représentation des familles** mais également pour son **accompagnement des vulnérabilités**.

La stratégie que nous avons choisi de mener, en lien avec la Présidente et le Conseil d'Administration de notre association, a pu être transposée de manière officielle dans les projets associatif et de service 2024-2028, sur lesquels administrateurs et salariés ont eu l'occasion de travailler.

Les actions de ces projets se poursuivent depuis maintenant 1 an et nous pouvons d'ores-et-déjà noter un avancement conforme à nos attentes sur l'année 2024, soit 1/5 du travail initialement prévu. **Ces résultats sont une concrétisation de l'investissement et de l'implication de l'ensemble des bénévoles et salariés de l'UDAF d'Indre-et-Loire, dont nous reconnaissons les compétences et le professionnalisme.**

En tant que directeurs, nous avons à cœur de valoriser l'engagement de chacun, qui fait de l'UDAF d'Indre-et-Loire une association dont l'expertise est largement reconnue. Il est donc essentiel pour nous de poursuivre ce travail de communication et de représentation, auprès des financeurs mais également des partenaires. L'organisation de notre direction collégiale nous permet de multiplier nos rencontres, conduisant ainsi à l'élargissement de notre réseau, essentiel à la réalisation de nos missions et au développement de projets.

Conscients qu'il nous reste encore des sujets sur lesquels nous devons avancer, nous profitons cependant de ce rapport d'activité pour remercier et féliciter l'ensemble des bénévoles et salariés de l'UDAF d'Indre-et-Loire, pour le travail réalisé tout au long de cette année, marquée par de nombreux temps forts.

Pour cette année 2025, nous souhaitons poursuivre le travail conjoint entre les salariés et les bénévoles, tel qu'initié en 2024. Ce dernier nous permet de mutualiser les compétences, toujours dans l'intérêt des familles et des personnes vulnérables, en permettant une meilleure identification des rôles et missions de chacun.

La particularité de l'UDAF d'Indre-et-Loire d'associer bénévoles et salariés autour de projets commun, au regard notamment de son statut associatif, est aujourd'hui une force pour notre institution. Cette synergie nous permet d'envisager et d'assumer notre volonté de développer et d'adapter notre activité, afin d'assurer une réponse cohérente aux besoins des familles.

Enfin, La direction générale collégiale remercie la Présidente et le Conseil d'Administration pour leur soutien et la qualité des échanges, les responsables de service pour leur disponibilité et leur participation quotidienne à la mise en œuvre stratégique de notre organisation, les salariés pour leur professionnalisme, leur investissement et leur implication dans la vie institutionnelle et associative, les bénévoles pour leur engagement dans nos actions en faveur des familles.

Sommaire

ÉDITORIAL LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	p.3
MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE COLLÉGIALE	p.4
LES TEMPS FORTS 2024 EN IMAGES	p.6
L'UDAF D'INDRE-ET-LOIRE	p.8
Une association au service des familles	p.9
● Présentation de l'association	
● Ses missions et ses valeurs	
● Bilan d'activité	
Les missions légales	p.19
LE SUIVI DU PROJET ASSOCIATIF ET LES PERSPECTIVES 2025	p.22
LES SERVICES ET DISPOSITIFS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX	p.28
● La Protection Juridique des Majeurs	
● Les mesures d'accompagnement	
● La protection de l'enfance	
● L'accompagnement budgétaire et logement	
● Les autres dispositifs	
LE SUIVI DU PROJET DE SERVICE ET LES PERSPECTIVES 2025	p.37
ANNEXES	p.44
● Organigramme	
● Composition du Conseil d'Administration	

Les temps de l'année



19 mars

Table ronde "L'accompagnement de la fin de vie : quel rôle pour les familles?"



16 janvier

Vœux de la Présidente



15 mai

Journée des Familles dans nos locaux



janvier

Parcours Parents-Ado dans le cadre de la convention d'objectifs



11 juin

Assemblée Générale électorale



avril

Tournage des vidéos afin de présenter les différents métiers et dispositifs de l'UDAF d'Indre-et-Loire





22 septembre

Pour la 3ème année consécutive, une équipe de salariés a pris le départ des 10kms de TOURS



10 septembre

Les membres de l'Organisation Apprenante ont présenté l'UDAF d'Indre-et-Loire et ses métiers aux étudiants de la Croix-Rouge suivi d'un after-work



10 octobre

Journée institutionnelle sur la prévention, la santé et qualité de vie au travail



16 au 18 septembre

Évaluation de l'UDAF d'Indre-et-Loire par la Haute Autorité de Santé



11 décembre

Petit-déjeuner de Noël des salariés

Retrouvez notre actualité :

- sur notre site internet
www.udaf37.fr
- sur les réseaux sociaux
<https://www.linkedin.com/company/udaf37>



21 au 24 octobre

Atelier PEP'S en collaboration avec Médiations et Parentalité 37



L'UDAF d'Indre-et-Loire

UNIS
POUR LES
FAMILLES

Une association au service des familles

Présentation de l'association



L'Union Départementale des Associations Familiales d'Indre-et-Loire est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, créée en 1945. Union d'associations, elle rassemble **63** associations familiales et mandate plus de **70** bénévoles pour représenter l'ensemble des familles de notre département, dans près de **120** instances départementales.

La vie associative est organisée autour de bénévoles qui ont à cœur de promouvoir les intérêts des familles du département, au plus près de leurs préoccupations quotidiennes.

L'UDAF d'Indre-et-Loire développe également des services et dispositifs médico-sociaux, exercés par près de **140** professionnels, salariés de l'association, dans différents domaines comme la protection juridique des majeurs et la protection de l'enfance. Notre association a également pour vocation d'accompagner les particuliers dans la gestion administrative et budgétaire de leur vie quotidienne (*Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé, Point Conseil Budget*) ainsi que dans leurs problématiques liées au logement dans le cadre de diverses conventions partenariales (*Action Logement, Accompagnement Vers et Dans le Logement etc.*).

Ses missions et ses valeurs

L'UDAF d'Indre-et-Loire a pour mission principale de représenter et défendre les intérêts des familles auprès des pouvoirs publics.

Les missions légales

- 1 *Donner un avis aux pouvoirs publics*
sur les questions d'ordre familial et leur proposer des mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles
- 2 *Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics*
l'ensemble des familles et notamment désigner ou proposer les délégués des familles aux divers conseils et assemblées ou autres organismes institués par l'État, la Région, le Département, la Commune
- 3 *Gérer tout service d'intérêt familial*
dont les pouvoirs publics estimeront devoir confier la charge à l'UDAF d'Indre-et-Loire
- 4 *Exercer devant toutes les juridictions l'action civile*
relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts des familles

Bien qu'elle réunisse des associations et mouvements aux courants de pensée diversifiés, dont certains sont confessionnels, elle est une association **laïque, areligieuse et apolitique**.

Les valeurs

partagées par les bénévoles et salariés de l'UDAF d'Indre-et-Loire



ENGAGEMENT

C'est parce que nous croyons au rôle primordial de la famille dans l'évolution ou la construction de la société que l'UDAF d'Indre-et-Loire s'engage grâce à son réseau associatif.



DIVERSITÉ

Pour prendre en compte les différentes caractéristiques et composantes des familles, l'UDAF d'Indre-et-Loire doit se nourrir de la diversité de ses associations et appréhender ainsi la richesse de toutes les cellules familiales.



SOLIDARITÉ

Entraide, écoute et soutien sont les 3 mots qui caractérisent la solidarité et qui permettront à l'UDAF d'Indre-et-Loire de trouver des solutions et des réponses aux besoins des familles. L'association doit être solidaire de ses adhérents pour répondre aux besoins de toutes les familles du département.



PARTAGE

C'est la cohésion entre les associations, le fait de cultiver la convivialité et de favoriser la communication grâce à la mutualisation des compétences et des actions à destination des familles.



Le saviez-vous ?

L'UDAF d'Indre-et-Loire est signataire du Contrat d'Engagement Républicain (CER). Il s'agit d'un document officiel par lequel l'association s'engage à respecter les principes de la République française.

« Source image : Le contrat d'engagement républicain (CER) – Guide pratique – Février 2023 »



Bilan d'activité

1 - La gouvernance associative

• L'Assemblée Générale

Le mardi 11 juin 2024, l'UDAF d'Indre-et-Loire a tenu son Assemblée Générale annuelle.

56 participants (bénévoles, salariés, partenaires) étaient présents et nous les en remercions chaleureusement!

Une AG électorale nouvelle formule !

Cette année, nous avons souhaité dynamiser le déroulement de l'Assemblée Générale, en présentant la vidéo promotionnelle de l'UDAF d'Indre-et-Loire, qui a été vivement appréciée des participants !

Les associations familiales adhérentes ont pu voter pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration de l'UDAF d'Indre-et-Loire. Ce dernier est composé de membres élus ou désignés par leur mouvement familial ou association.



• Le Conseil d'Administration

Suite à l'Assemblée Générale électorale, le Conseil d'Administration « d'installation » s'est déroulé le 2 juillet, et a notamment procédé à l'élection du Bureau de l'association.



Les chiffres clés



25

administrateurs issus de 12 mouvements familiaux



4

nouveaux membres ont rejoint le Conseil d'Administration de l'UDAF d'Indre-et-Loire.



Le saviez-vous ?

La fonction d'Administrateur de l'UDAF s'exerce à titre gratuit. Les membres du Conseil d'Administration ne sont pas rémunérés pour leur engagement bénévole. En revanche, les frais liés à leur mandat (frais de déplacement pour participer aux réunions, frais de formation) sont indemnisés.



• Le Bureau

Comme le prévoient les Statuts de l'association, le Bureau, composé de 10 membres, a été renouvelé lors du Conseil d'Administration d'installation du 2 juillet 2024.



Zoom sur : La fonction de membre du bureau



« Ma motivation de rejoindre le Bureau de l'UDAF d'Indre-et-Loire, c'est accepter un engagement personnel au nom du collectif social et familial, mener des réflexions sur des sujets d'actualité, mais aussi porter haut la parole des familles. C'est faire preuve d'écoute, de bienveillance et de neutralité et essayer à chaque fois de trouver la meilleure voie possible pour nos familles. »

Marie-Christine VINOT, Secrétaire du Bureau

« Mon engagement au sein du Bureau de l'UDAF c'est contribuer à la défense des droits et au soutien des familles sur notre territoire. (...) je trouve une réelle satisfaction dans la possibilité d'apporter des solutions concrètes aux besoins des familles, tout en œuvrant pour un environnement plus juste et solidaire. Ce rôle me permet également d'enrichir mes connaissances sur les enjeux sociaux locaux. »

Hervé FLACELIÈRE, Membre du Bureau



2 - Les bénévoles

Les chiffres clés



72

bénévoles ont participé activement à représenter les familles dans un grand nombre d'instances du département ou en participant aux réunions, commissions, activités et projets portés par l'UDAF d'Indre-et-Loire, pour les familles du département.

3165



heures* ont été consacrées par les bénévoles de l'UDAF à leur activité au service des familles.

Le recueil des Contributions Volontaires en Nature (CVN), c'est-à-dire le recueil du nombre d'heures réalisées bénévolement, au titre de l'UDAF d'Indre-et-Loire, sert à mesurer le temps déployé par les bénévoles pour assurer un certain nombre de missions (fonctionnement de l'association, représentation des familles, développement associatif, développement de services aux familles, etc.).

* sur la base du recueil des CVN 2024 qui nous ont été retournées.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles pour leur implication, pour un certain nombre d'entre eux, dans de multiples instances. Merci à chacun-e d'entre elles/eux, pour leur investissement, afin de promouvoir les intérêts des familles du département et porter leur voix auprès des pouvoirs publics !

L'accompagnement et la formation des bénévoles

Afin de mieux accompagner et former ses bénévoles, l'UDAF d'Indre-et-Loire a mis en place plusieurs actions, qui s'inscrivent dans un « parcours du bénévole », que nous continuerons de construire et d'enrichir au fil de temps.

L'association a notamment mis en place, au 4ème trimestre 2024, des sessions de présentation « **Bienvenue à l'UDAF d'Indre-et-Loire** », qui présentent l'association, son fonctionnement, ses liens avec le réseau associatif local (associations familiales notamment) et ses relations avec le réseau national et ses parties prenantes.



Zoom sur :

Les sessions « **Bienvenue à l'UDAF d'Indre-et-Loire** » seront désormais proposées régulièrement dans l'année. Que vous soyez bénévole ou salarié(e), à l'UDAF, depuis peu ou de longue date : n'hésitez pas à vous y inscrire !

Cela offre la possibilité de mieux connaître le fonctionnement de notre association et du réseau associatif. C'est aussi l'occasion d'un partage d'expérience enrichissant avec des salariés d'autres services, ou entre bénévoles et salariés.



Moment de convivialité suite à la présentation
« Bienvenue à l'UDAF d'Indre-et-Loire », du 22 octobre 2024

Nous avons poursuivi notre travail de proximité entre bénévoles et salariés de l'association et avons lancé le Parcours « **découverte métiers** » leur permettant de découvrir mutuellement l'activité de l'un et de l'autre.

D'autre part, en fonction des représentations qu'ils exercent, les bénévoles sont régulièrement invités à participer à des sessions de formation (par exemple les Représentants des Usagers dans les établissements de santé suivent des formations dispensées par France Assos Santé).

Des journées thématiques sont également proposées par l'UNAF, auxquelles participent les représentants familiaux dans ces domaines (Journée nationale de la sécurité routière, Journée nationale sur le logement etc.).

3 - Les associations et les familles adhérentes

Les chiffres clés



63
3
1

associations adhérentes
associations rencontrées dans le cadre de la "Tournée des assos"
nouvelle association agréée



5597

familles adhérentes aux associations familiales

Le saviez-vous ?



Bien que régies par la loi du 1er juillet 1901, les associations familiales sont encadrées par le Code de l'Action Sociale et des Familles et ont pour but essentiel la défense des intérêts familiaux. Celles qui le souhaitent, peuvent adhérer à l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) et au niveau départemental, aux UDAF.

L'association "Parrainages de Jeunes en Joué" rejoint l'UDAF d'Indre-et-Loire

Témoignage de F. DEVAUX, Président de l'association Parrainages de Jeunes en Joué, ayant rejoint l'UDAF d'Indre-et-Loire en juillet 2024.

« Nous sommes une association de parrainage de proximité d'enfants et de jeunes (7 à 16 ans) et d'aide à la parentalité, implantée sur Joué-Lès-Tours depuis décembre 2012. (...) nous organisons des temps partagés entre les enfants et les parrains, marraines, avec l'accord des parents.

Nous organisons aussi des moments conviviaux entre enfants, parents, parrains et marraines et bénévoles de l'association 4 à 5 fois par an. Ces temps de rencontre permettent aux différents acteurs de notre association de pouvoir échanger et se rencontrer. Nous sommes toujours à la recherche de parrains marraines et d'enfants à parrainer, pour faire grandir notre association ».



**PARRAINAGE
DE
PROXIMITÉ**

AIDER UN ENFANT A
GRANDIR

Pour en savoir plus sur cette association, découvrez leur site internet : <https://www.parrainageenjeue.fr/>



Zoom sur :

L'inauguration de la friperie solidaire « Nouvelle vie », créée par l'association AFP Téméléia Entraide Tourangelle



Photos prises lors de l'inauguration de la friperie à laquelle l'UDAF d'Indre-et-Loire était présente

Le mercredi 11 décembre, l'association AFP Téméléia a inauguré officiellement sa friperie solidaire, au 19 place Jean Jaurès, Passage du Palais, à TOURS.

Bravo à l'ensemble des bénévoles et à la présidente de Téméléia, Vanessa Del Zotto, pour leur engagement autour de ce projet.

L'AFP Téméléia Entraide tourangelle est une association reconnue d'intérêt général, également adhérente à l'UDAF d'Indre-et-Loire.

4 - Les mouvements familiaux

Les chiffres clés



21 mouvements familiaux présents à l'UDAF d'Indre-et-Loire
3 organismes associés



2 réunions de la Conférence des Mouvements, ayant porté sur le Plan Local de Développement associatif
(1^{er} semestre : « PLDA : les fondamentaux » / 2nd semestre : « PLDA : la mise en œuvre »)
Réélection du Bureau de la Conférence



Le saviez-vous ?

Un mouvement familial est, en France, un regroupement d'associations familiales. La plupart des mouvements familiaux sont regroupés au sein de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) et « agréés » par elle. Au niveau départemental, les mouvements familiaux s'articulent autour des UDAF.

Exemples de mouvements familiaux : Familles Rurales, Associations Familiales Catholiques, Maisons Familiales Rurales, Conseil Départemental des Associations de Familles Laïques, etc.



Réunion de la Conférence des mouvements

Liste des mouvements familiaux :

Associations indépendantes

La Mômérie

Centre d'animation et de Loisirs

Association familiale
la Mômérie



Association familiale
de Montlouis



Solidarité Aide
alimentaire

Groupements à but familial



Association des Familles de
Victimes des Accidents de la
Circulation (AFVAC)



Parrainages de
Jeunes en Joué

Association fédérée à une association nationale

Être-là

Être-là Touraine

Mouvements familiaux à recrutement spécifique



ADPEDA 37



APF France Handicap
délégation 37



Enfance et Familles
d'Adoption (EFA 37)



Jumeaux et plus
l'association 37



UNAFAM 37



FAVEC
Association de conjoints
survivants et parents d'orphelins



ADMR



Maisons Familiales
Rurales (MFR)



La Famille du
Cheminot

Mouvements familiaux à recrutement général



Associations Familiales
Catholiques (AFC)



Association Familiale
Protestante (AFP) Téméléïa
Entraide Tourangelle



Associations des familles
laïques (CDAFAL)



Confédération Syndicale
des Familles (CSF)



Familles de France



Familles Rurales

Associations à but familial agréées à titre de membres associés



ADFI Touraine



UNA d'Indre-et-Loire



Centre LGBTI de
Touraine

5 - Les commissions

L'UDAF d'Indre-et-Loire anime **5 commissions thématiques**, sur les grands domaines d'intérêt et de préoccupation des familles. Pour son fonctionnement interne, l'association a mis en place des commissions techniques, qui permettent d'aborder des sujets liés plus spécifiquement au fonctionnement de celle-ci.

Commissions thématiques

Commission 1 **Droits des familles et prestations**

11 membres
49 représentations
Président : Jean JOUBERT

Commission 2 **Droits des consommateurs et budget**

11 membres
12 représentations
Président : Hervé FLACELIÈRE

Commission 3 **Parentalité et éducation**

9 membres
8 représentations
Présidente : Marie-Christine VINOT

Commission 4 **Logement et environnement**

16 membres
15 représentations
Président : Guy CASTAIGNÈDE

Commission 5 **Santé et protection sociale**

22 membres
33 représentations
Président : Louis de MONCK d'UZER
Animateur : Jacques PORTIER

Commissions techniques

Commission 6 - Communication et Information
3 membres
Présidente : Monique FONTAINE

Commission 7 - Commission Technique des Services
Suivi des indicateurs liés aux services de l'association
(indicateurs mesures, RH, projets, etc.)
11 membres
Président : Jean PÉNAUD

Commission 8 - Commission de Contrôle
Vérifications des différentes procédures liées aux adhésions
des associations, demandes d'agrèments, élections, etc.
7 membres
Président : Philippe DUBOIS

Commission 9 - Commission des Finances
5 membres
Président : Michel POULARD (jusqu'au 02/07/2024)
Jean JOUBERT (à compter du 02/07/2024)

Zoom sur :



La rencontre des Présidents de commissions thématiques

Le mercredi 16 octobre 2024, l'UDAF d'Indre-et-Loire a organisé une rencontre des président(e)s de ses 5 commissions thématiques. L'occasion de lancer une nouvelle dynamique de travail, sur les sujets qui préoccupent les familles. Chaque président de commission était présent, ainsi que l'animateur de la commission « Santé et protection sociale », la présidente de l'UDAF et les deux chargés de mission à la vie associative. Cette rencontre, placée sous le signe de la convivialité, a été l'occasion d'accueillir deux nouveaux présidents de commissions : Messieurs Hervé FLACELIÈRE et Guy CASTAIGNÈDE.



6 - Le développement associatif



Le Plan Local de Développement Associatif (PLDA) a pour objectif de consolider et développer notre réseau associatif et de participer à son attractivité et à son rayonnement. Ce plan est déployé localement dans chaque UDAF, et piloté au niveau national par l'UNAF.

Il s'agit d'un chantier à mener ensemble (associations, mouvements, bénévoles, salariés ...) afin d'identifier les leviers pour soutenir nos associations adhérentes et développer notre réseau associatif au niveau local.

Vous aussi, rejoignez le groupe de travail du PLDA de l'UDAF d'Indre-et-Loire !

7 - Les relations avec le réseau national et partenarial

Sur le plan national, la Présidente et un membre de la Direction Générale Collégiale ont participé à l'Assemblée Générale de l'**UNAF (Union Nationale des Associations Familiales)** qui s'est déroulée à Pau, ainsi qu'à deux rassemblements Président-Directeur à Valence et Paris. Ils participent également régulièrement aux groupes de travail nationaux et journées thématiques proposés.

La Présidente, la Direction Générale Collégiale ainsi que des Administrateurs ont également participé à l'Assemblée Générale de l'**URAF (Union Régionale des Associations Familiales)** qui s'est déroulée à Tours, ainsi qu'à trois Conseils d'Administration à Blois et Orléans. L'UDAF d'Indre-et-Loire était également présente à la journée régionale organisée sur Châteauroux. Les chargés de mission ont quant à eux participé à deux groupes de travail avec leurs homologues des autres régions.

Pour renforcer sa présence sur le territoire, l'UDAF d'Indre-et-Loire attache un intérêt particulier à entretenir et développer son réseau partenarial pour répondre au mieux aux besoins des familles.

Zoom sur :

L'Assemblée générale de l'URAF – Centre-Val de Loire

Le mardi 28 mai, une délégation de l'UDAF d'Indre-et-Loire a participé à l'Assemblée Générale de l'URAF Centre-Val de Loire, que nous avons l'honneur d'accueillir cette année en Indre-et-Loire.

Outre les aspects statutaires, les participants ont pu découvrir les mandats d'Administrateur Ad' hoc : une mesure du champ de la Protection de l'enfance encore trop méconnue.

Cette présentation a été faite par le Directeur de l'UDAF d'Indre-et-Loire et une Attachée juridique, qui ont développé les spécificités de ce mandat permettant de représenter et protéger l'intérêt de l'enfant.



La rencontre avec France Assos Santé



Le 1er février 2024, l'UDAF d'Indre-et-Loire a rencontré Dominique BEAUCHAMP, Présidente, et Lorène GARDIN, Coordinatrice régionale de France Assos Santé, afin de renforcer notre partenariat et la connaissance mutuelle entre nos deux associations.

France Assos Santé est un collectif d'associations qui représente les patients et les usagers du système de santé et défend leurs intérêts. Il propose notamment de nombreuses formations pour les Représentants des Usagers du système de santé.

L'UDAF d'Indre-et-Loire est adhérente à France Assos Santé.



8 - La communication

L'année 2024 a été riche en terme de communication. Nous nous efforçons de faire connaître notre association, de donner une nouvelle image et d'apporter un nouvel éclairage sur nos missions.

Grâce à l'implication des chargés de mission, du service Ressources Humaines, des salariés, des majeurs protégés (membre du Conseil Participatif) et de l'école « *Le Cercle Digital* », nous avons pu tourner **9 vidéos** :

- 2 vidéos de présentation de l'UDAF d'Indre-et-Loire et du Conseil Participatif
- 7 vidéos de présentation des métiers exercés au sein de notre association

Pour continuer dans cette dynamique, nous avons créé une version plus moderne de notre magazine « *Familles tourangelles* ». Une attention particulière a été portée sur l'esthétisme pour lui donner un aspect plus attrayant. Le contenu, quant à lui, a également été retravaillé pour s'adresser à un public plus large avec de l'information concrète pour les familles du département.

De plus, le Conseil Participatif a sorti sa gazette périodique « *Tut'infos* » et différents supports de communication ont vu le jour pour les salariés comme pour les bénévoles (livrets d'accueil salariés et bénévoles, annuaire des services et dispositifs de l'UDAF d'Indre-et-Loire). De nombreux articles ont été publiés sur notre site internet et via le réseau social LinkedIn.



Zoom sur :

La mise en conformité « accessibilité handicap » de notre site internet

L'UDAF d'Indre-et-Loire a été retenue par l'UNAF pour être l'une des deux « UDAF pilote » du projet « **Amélioration de l'accessibilité du site internet pour les personnes en situation de handicap** ».

Les chargés de mission à la vie associative ont participé à l'audit de restitution et ont été les interlocuteurs de l'UNAF et du prestataire, afin de mener ce projet à bien.

Le site internet de l'UDAF d'Indre-et-Loire a ainsi été mis en conformité selon les nouvelles normes « accessibilité handicap », afin qu'il soit le plus accessible possible aux personnes en situation de handicap.



Retrouver l'actualité de l'UDAF d'Indre-et-Loire sur son site internet udaf37.fr et sur LinkedIn



Les missions légales

1 - Donner avis sur les questions d'ordre familial

Les UDAF sont habilitées à "donner leur avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles"

Les missions des UDAF sont définies au sein de l'article L. 211-3 du code de l'action sociale et des familles



Politique familiale

Mars 2024 – Envoi d'un courrier relatif aux travaux menés sur la fin de vie et les soins palliatifs, à la Présidente du Conseil Départemental, ainsi qu'aux élus (députés et sénateurs).

Un courrier a été adressé à Madame la Présidente du Conseil Départemental, afin de l'informer que l'UDAF d'Indre-et-Loire avait choisi de mener une réflexion sur la fin de vie et les soins palliatifs, dont les travaux étaient particulièrement axés sur le rôle des familles et la manière de les accompagner.

Un courrier a également été adressé aux élus (députés et sénateurs), portant à leur connaissance que l'UDAF d'Indre-et-Loire souhaitait participer au positionnement de l'UNAF dans le débat sur le projet de loi, faisant part de nombreuses réflexions et propositions, articulées autour de 3 volets :

- Le développement des soins palliatifs : un impératif
- L'intensification des modalités d'application de la loi Clayes-Leonetti de 2016
- Pour que la question de la fin de vie puisse retrouver sa place dans les débats de société

Avril 2024 – Déclaration du 5 avril 2024 "Alerte enfance en danger" au député Charles Fournier, député de la 1ère circonscription d'Indre-et-Loire.

Par une déclaration du 5 avril 2024 à l'attention de Monsieur le député Charles Fournier, l'UDAF d'Indre-et-Loire a tenu à rappeler son positionnement et le type d'accompagnement qu'elle souhaite mener dans le cadre de l'« Alerte Enfance en Danger ».

L'UDAF a réaffirmé son engagement auprès des familles impactées par toute difficulté qui entraverait l'avenir des jeunes et précisé qu'elle reste préoccupée par le trop grand nombre d'élèves en situation de handicap, laissés sans solution satisfaisante.

L'UDAF d'Indre-et-Loire s'est associée à la démarche du collectif 37 « Alerte Enfance en Danger » avec l'espoir de réponses adaptées le plus rapidement possible.

Protection juridique des majeurs

Juillet 2024 – Interpellation des élus (députés et sénateurs) sur le projet d'externalisation du contrôle des comptes-rendus de gestion.

Les principales fédérations de mandataires, dont l'UNAF, ont saisi le Conseil d'État pour s'opposer à la privatisation et aux surcoûts inacceptables pour les personnes protégées, de l'externalisation du contrôle des comptes rendus de gestion.

L'UDAF d'Indre-et-Loire a soutenu cette position, et partage notamment la profonde préoccupation quant aux coûts supplémentaires que ferait peser ce décret sur les majeurs protégés, y compris les plus précaires.

À ce titre, l'UDAF d'Indre-et-Loire a adressé un courrier à tous les élus (sénateurs et députés du département), afin de remonter cette préoccupation auprès des pouvoirs publics.

Octobre 2024 – Envoi d'un courrier à Madame le Maire de Château-Renault concernant le refus de domiciliation au CCAS de personnes vulnérables hospitalisées ne disposant plus de domicile.

2 - Représenter les familles

Les UDAF sont habilitées à "représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et notamment désigner ou proposer les délégués des familles aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la région, le département, la commune".

Les chiffres clés



117 représentations familiales :

49 dans le domaine des Droits des familles et prestations

12 dans le domaine des Droits des consommateurs et budget

8 dans le domaine de la Parentalité et de l'éducation

15 dans le domaine du Logement et de l'environnement

33 dans le domaine de la Santé et de la protection sociale

74

représentants familiaux,
dont 42 représentants dans les
CCAS et CIAS

De nombreuses formations
ont été suivies par nos
représentants familiaux



Le saviez-vous ?

Les représentants familiaux mandatés par l'UDAF d'Indre-et-Loire portent la voix des familles du département au sein des instances départementales dans lesquelles ils siègent. L'association ne représente pas seulement les familles adhérentes à une association familiale.

Zoom sur :

Les faits marquants de la représentation familiale

Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Gestion (CPOG) avec la CAF Touraine

Le 15 janvier, les membres de la délégation de l'UDAF à la CAF Touraine se sont réunis en amont du CA [de la CAF] de février, afin de travailler la Déclaration de l'UDAF d'Indre-et-Loire.

Celle-ci avait pour objet de donner l'avis de l'UDAF sur la période écoulée et sur les orientations de la future CPOG (2023-2027)

Renouvellement de la délégation pour les Jurys funéraires : La délégation pour les jurys funéraires a été renouvelée (trois membres de l'UDAF).

Mise en place des adresses mail RU : Le service informatique de l'UDAF a créé une adresse mail générique pour chaque représentant des usagers (RU). Cela permet aux patients de contacter directement le RU de l'établissement de santé avec lequel ils ont rencontré une difficulté.

L'accompagnement et la formation des représentants familiaux

Nous avons à cœur d'encore mieux accompagner nos représentants familiaux dans l'exercice de leurs mandats. Pour ce faire, nous avons recueilli leurs besoins et attentes, par le biais d'un questionnaire. Cet axe sera poursuivi en 2025 et les années à venir.



3 - Gérer les services d'intérêt familial

Les UDAF sont habilitées à "gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge".

Les chiffres clés



5

familles récipiendaires de la **médaille de l'enfance et des familles** en Indre-et-Loire, décernée par arrêté préfectoral



9

binômes ont participé aux parcours "Parent-Ado" créés en 2024



73

aidants accompagnés via le Café des aidants en partenariat avec Familles Rurales

Le saviez-vous ?



L'Espace Info Famille est un service d'accueil, d'information et d'orientation pour toutes les démarches de la vie quotidienne, créé en 2011.

Chaque semaine, nous recevons des appels, que nous réorientons vers nos services (conseil budgétaire, information et soutien aux tuteurs familiaux etc) ou vers nos partenaires, selon la demande.

Pour contacter l'Espace Info Famille :

☎ 02 47 77 55 51 ou vieassociative@udaf37.fr

Service gratuit, personnalisé et confidentiel



Zoom sur

L'Espace Parents

L'Espace Parents est un lieu ouvert à tous, gratuit, confidentiel et convivial, où les personnes peuvent parler librement des questions qui les préoccupent en tant que parents. C'est un lieu ressource dans les locaux de l'UDAF d'Indre-et-Loire.



Le Café des aidants

L'UDAF d'Indre-et-Loire, en partenariat avec la **Fédération départementale Familles Rurales**, propose six « cafés des aidants » mensuels sur le département : Château-la-Vallière, Azay-le-Rideau, Sud Lochois, Nazelles-Négron, Beaulieu-lès-Loches et un café en visio. Des **cafés spéciaux** ont également été proposés pour accompagner les aidants sur des thématiques précises (*mon proche ne mange pas, que faire ? - Comment lever, assoir, bouger son proche sans tomber ou se faire mal ? etc.*).

Les ateliers **Pep's**



En partenariat avec l'association **Médiations & Parentalité 37**, l'UDAF d'Indre-et-Loire propose des groupes de parole et de soutien pour les enfants de parents séparés âgés de 6 à 15 ans. Un parcours est composé d'une série de quatre ateliers encadrés par des professionnels qualifiés dans lesquels ils peuvent exprimer leurs émotions, partager leurs interrogations avec d'autres enfants sur leur nouvelle situation familiale.

Les parcours Parent - Ado



Le parcours « Parent-Ado » est un nouveau dispositif de soutien à la parentalité mis en place par l'UDAF d'Indre-et-Loire en Janvier 2024. Chaque parcours réunit des duos composés d'un parent et d'un adolescent à travers **3 ateliers thématiques** : **alimentation, sport et culture** sur le département. Notre volonté est de proposer des instants de complicité avec son adolescent, à l'aide d'activités ludiques et faciles à reproduire à la maison.



Le suivi du projet associatif et les perspectives 2025

UNIS
POUR LES
FAMILLES

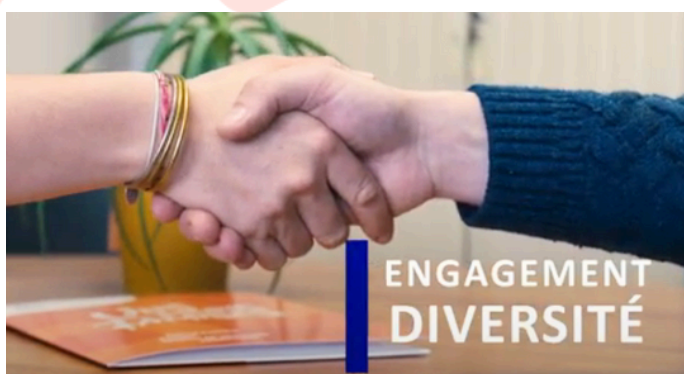
Le suivi du projet associatif

Tout au long de l'année 2023, une réflexion a été menée par des membres du Conseil d'Administration, des représentants d'associations adhérentes et des salariés, en vue de l'élaboration de notre projet associatif 2024-2028. C'est ainsi que 76 actions sont nées autour de 4 thématiques. Nous vous présentons ci-dessous les réalisations majeures de l'année 2024.

1 - Affirmer l'identité de l'UDAF d'Indre-et-Loire et ses valeurs

Si l'identité d'une association naît du projet qu'elle défend et des valeurs qu'elle porte, il est nécessaire de les entretenir au quotidien et de les faire évoluer afin d'en conserver les bénéfices et la cohérence dans les actions menées. En 2024, plusieurs réalisations ont permis à l'UDAF d'Indre-et-Loire de renforcer son identité.

✓ Une vidéo promotionnelle pour l'UDAF d'Indre-et-Loire



Du 15 au 19 Avril 2024, un groupe de 12 étudiants de l'école « **Le Cercle Digital** » (école spécialisée dans la communication audiovisuelle) était présent à l'UDAF d'Indre-et-Loire pour réaliser une vidéo de présentation de l'UDAF d'Indre-et-Loire afin de promouvoir notre association et nos missions auprès de notre réseau associatif, partenarial mais aussi du grand public.



<https://www.youtube.com/watch?v=BHREiYi6LJg>

✓ Un temps d'accueil pour les nouveaux administrateurs

Le mardi 22 octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir 16 administrateurs lors de la première session de présentation de l'UDAF d'Indre-et-Loire et de son fonctionnement, intitulée « *Bienvenue à l'UDAF d'Indre-et-Loire* ». Une belle opportunité de souhaiter la bienvenue aux nouveaux administrateurs et de transmettre un socle commun d'informations pour leur permettre d'exercer pleinement leur mission. Cette première présentation a été l'occasion de riches échanges et partages d'expérience et de renouveler ou découvrir le fonctionnement de l'UDAF et de son réseau. S'en est suivi un moment de convivialité, apprécié de tous.



Un « Kit administrateur » comprenant notamment le Livret d'accueil du bénévole et l'Annuaire des services et dispositifs de l'UDAF d'Indre-et-Loire a été remis à chaque participant, lui permettant ainsi de s'approprier son « parcours bénévole » au sein de l'association. Cette présentation a également été proposée aux bénévoles et salariés de l'association, avec une première session animée le 23 octobre.



Une table ronde sur l'accompagnement de la fin de vie

Le mardi 19 mars 2024, l'UDAF d'Indre-et-Loire a accueilli près de 80 personnes, à l'occasion d'une table ronde sur le thème :

**« L'accompagnement de la fin de vie :
quel rôle pour les familles ? »**

Cette rencontre a permis aux participants d'acquérir des repères, de l'information sur les dispositifs, les acteurs œuvrant sur le département d'Indre-et-Loire, ainsi que de diffuser la culture palliative.

2 - Développer la Vie Associative en resserrant les liens avec les associations adhérentes

L'UDAF d'Indre-et-Loire doit œuvrer aux côtés des associations adhérentes au quotidien et mobiliser l'ensemble des bénévoles afin de dynamiser le réseau associatif. En 2024, plusieurs actions ont été réalisées en ce sens.



✓ Un parcours "découverte métiers"

Réelle volonté de notre projet associatif 2024-2028, l'UDAF d'Indre-et-Loire souhaite développer les liens entre ses salariés et ses bénévoles en s'appuyant sur ses valeurs associatives. C'est dans ce contexte que nous proposons de découvrir en binôme (**1 salarié – 1 bénévole**) l'activité de chacun au sein de notre association à travers un parcours découverte d'une demi-journée.

Deux parcours ont été réalisés sur le deuxième semestre de 2024. Les retours des premiers participants sont très positifs et nous confortent dans l'utilité de ce nouveau dispositif pour favoriser l'interconnaissance des missions de chacun.

✓ La relance du Plan Local de Développement Associatif (PLDA)

Le lundi 4 novembre s'est tenu le Comité de Pilotage (COFIL) de relance du Plan Local de Développement Associatif (PLDA). Sept participants étaient présents à cette occasion, issus de 4 mouvements familiaux. Ce COFIL de relance a été co-animé par les deux référents PLDA de l'UDAF d'Indre-et-Loire (binôme bénévole / salariée). L'objectif : redynamiser, renforcer et développer notre réseau associatif. Les participants ont émis **12 idées**, qui ont été recueillies afin de servir de base pour les futures pistes d'action.

✓ La première "Journée des familles"

A l'occasion de la Journée Internationale des Familles, l'UDAF d'Indre-et-Loire a organisé la 1^{ère} édition de sa « Journée des Familles », le 15 Mai 2024.

Un événement festif durant lequel une centaine de participants a eu l'opportunité de découvrir nos associations adhérentes et nos partenaires tout en profitant des animations (maquillage, stand photos, espace jeux pour les enfants, bibliobus, restauration...), le tout dans la convivialité et la bonne humeur !



Suite à cette réussite, nous souhaitons renouveler l'opération pour faire de la « Journée des Familles » un événement incontournable sur le département chaque année.

3 - Renforcer la représentation familiale et l'accompagnement des familles

L'UDAF d'Indre-et-Loire s'engage à renforcer la représentation familiale et l'accompagnement des familles au sein du département. C'est ainsi que des actions ont été réalisées en 2024 dans cette optique.

✓ Un sondage pour recueillir les besoins et les attentes des représentants familiaux

En amont de la rencontre annuelle des représentants, un sondage a été adressé à chaque représentant familial, afin de recueillir ses attentes vis-à-vis de cette rencontre, mais également ses besoins en termes d'outils et de formations, utiles pour mieux exercer son mandat.

Ce sondage servira de base pour mieux accompagner les représentants et répondre à leurs besoins.

✓ La relance de la rencontre annuelle des représentants familiaux

Le 17 décembre, nous avons relancé la rencontre annuelle des représentants familiaux. Une vingtaine de représentants était présente, ce qui a permis de riches échanges et partages d'expérience. Cette rencontre sera renouvelée chaque année, à la même période.

Des rencontres thématiques seront également proposées, afin d'accompagner les représentants familiaux dans l'exercice de leurs mandats.



✓ La mise à disposition du "kit du représentant familial"



Lors de la rencontre du 17 décembre, chaque représentant familial a reçu un « kit du représentant familial ».

Ce kit comprend notamment :

- le guide du représentant familial (édité par l'UNAF)
- le flyer « Être représentant familial »
- la charte d'engagement réciproque (entre le représentant familial et l'UDAF 37)
- la liste des représentants familiaux par domaine



Deux outils numériques ont été présentés :

- le site internet "Défendre les familles" : <https://www.defendrelesfamilles.fr/>
- la vidéo de présentation (pour recruter de nouveaux représentants) : <https://www.youtube.com/watch?v=3H2ns8IEJoY>



4 - Créer et pérenniser les partenariats pour développer des actions communes sur le territoire

L'un des objectifs principal de l'UDAF d'Indre-et-Loire est de renforcer son attractivité afin d'être, à terme, un partenaire incontournable pour l'ensemble du territoire. En 2024, plusieurs actions ont été menées en ce sens.



✓ Une matinale de la parentalité

Le vendredi 13 décembre, l'UDAF d'Indre-et-Loire a accueilli les acteurs de la parentalité lors de sa première matinale.

Ce nouveau format permet de réunir les professionnels autour d'une thématique commune (parentalité, budget, logement...) pour mieux s'identifier, créer du lien et développer ensemble l'offre de services à destination des familles.

L'événement a réuni 15 participants qui ont eu la possibilité de présenter leur structure, leurs actions, leurs projets et leurs besoins, le tout dans la convivialité. Un moment privilégié pour chacun d'entretenir et tisser son réseau partenarial.

✓ La signature de conventions partenariales

Notre projet associatif prévoit également de formaliser notre collaboration avec nos partenaires par la signature d'une convention partenariale reprenant nos engagements respectifs.

Voici quelques exemples de conventions signées :

- Avec la CPAM et la Ville de Montlouis pour favoriser et fluidifier les échanges dans l'accompagnement des publics vulnérables.
- Avec Médiations et Parentalité 37 (ateliers PEP'S), la Fédération Départementale Familles Rurales 37 (Cafés des Aidants) et l'école IRSS (Parcours « Parent-Ado ») dans le cadre de nos services aux familles.

✓ Le développement du mécénat

Notre souhait est de pouvoir bénéficier de nouvelles formes de financement à travers le mécénat. En 2024, ce sont cinq entreprises privées qui ont décidé de contribuer à nos actions. Nous tenons bien évidemment à les remercier pour leur soutien !

- **Actu'elles Pub** et **Crédit Mutuel** dans le cadre des 10km de Tours
- **Crédit Agricole** lors de la Journée des Familles
- **L'Afficherie** pour l'habillage de notre Espace Parents
- **Editions Sutton** pour la mise en avant de notre association dans le Magazine « Touraine »



**" SOUTENIR L'UDAF D'INDRE-ET-LOIRE,
C'EST SOUTENIR LES FAMILLES "**

**UNIS
POUR LES
FAMILLES**

Les perspectives 2025 pour la vie associative

80 ans : ça se fête !

Cette année 2025 marque une étape importante pour l'UDAF d'Indre-et-Loire, qui célèbre ses 80 ans d'engagement avec et pour les familles.

À cette occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir nos bénévoles, salariés, associations, partenaires et les familles du département pour partager ce moment symbolique **le mardi 24 juin 2025 à partir de 14h30 à l'Hôtel de Ville de Tours.**



Le renforcement de l'accompagnement des bénévoles

Nous continuerons, en 2025, d'accompagner les bénévoles, avec la poursuite des séances de la présentation « Bienvenue à l'UDAF d'Indre-et-Loire ». Des formations ou sessions d'information ciblées seront proposées aux représentants familiaux (en interne ou via le réseau national) et nous enrichirons les « kits » de nouveaux supports de communication.

Le déploiement du Plan Local de Développement Associatif

Les travaux autour du PLDA seront poursuivis, avec : des réunions du COPIL, la constitution de groupes de travail thématiques, la réalisation des actions.

La reprise de la Tournée des assos' 2025

La « Tournée des assos' » reprendra dès la fin de l'été et se poursuivra sur le dernier trimestre, avec la rencontre en priorité des associations ou mouvements que nous n'avions pas pu rencontrer lors de la tournée 2023-2024.

La représentation familiale : renouvellements en vue !

L'année 2025 verra la préparation de campagnes importantes de renouvellement des représentants familiaux : les Commissions des Usagers dans les établissements de santé (Représentants des Usagers – RU), les caisses de sécurité sociale (CAF, CPAM, MSA etc.), la préparation de la campagne de renouvellement des représentations dans les CCAS / CIAS qui se déroulera début 2026.

La rencontre annuelle des représentants sera pérennisée (rendez-vous en décembre 2025). Des rencontres thématiques des représentants familiaux seront proposées, ce besoin ayant été exprimé lors du sondage.

La poursuite des Matinales

À la suite du succès de la Matinale « Parentalité », nous souhaitons poursuivre notre lancée en proposant deux nouvelles thématiques sur 2025 : « *Matinale Budget et Logement* » et « *Matinale Associations Familiales* ».

La restructuration de l'Espace Info Famille

Une réflexion autour de l'Espace Info Famille sera menée, avec comme axes :

- La relance des « permanences consommation » de l'UDAF
- La relance éventuelle de permanence des associations adhérentes
- Les perspectives de l'Espace Info Famille

La création de nouveaux supports de communication

La commission 6 – Communication et Information se réunira, notamment pour travailler sur :

- La parution du n°105 de « *Familles tourangelles* »
- La création d'une lettre électronique « *associative* »

De nouveaux supports de communication seront créés, notamment à l'occasion des 80 ans de l'UDAF d'Indre-et-Loire.



Les services et dispositifs sociaux et médico-sociaux

UNIS
POUR LES
FAMILLES

La Protection Juridique des Majeurs

Créé en 1975, le service de protection juridique des majeurs (PJM), est composé de délégués « Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs » (MJPM) ayant pour mission d'exercer à titre habituel les mesures de protection des majeurs que les juges des tutelles confient à l'UDAF d'Indre-et-Loire dans le cadre de la sauvegarde de justice avec mandat spécial, de la curatelle et de la tutelle. Pour ce faire ils sont aidés par des assistants administratifs ainsi que des professionnels des services dits supports (agents d'accueil, techniciens, comptables, juristes etc.).

Ces mesures de protection sont prononcées par les juges aux fins d'assister, contrôler ou représenter des personnes majeures souffrant d'altérations partielles ou totales de leurs facultés mentales et/ou physiques, limitant ou empêchant l'expression de leur volonté.

Aussi, les MJPM ont pour missions principales en faveur de ces personnes de :

- soutenir l'exercice des libertés individuelles et des droits fondamentaux
- individualiser l'exercice de la mesure de protection et favoriser autant que possible l'autonomie
- promouvoir l'aptitude à décider en s'assurant de l'expression de la volonté
- vérifier l'existence et la manifestation du consentement
- assurer, selon le mandat confié, la protection juridique de la personne et/ou de ses biens
- conforter la sécurité juridique de certains actes
- favoriser l'émergence d'un réseau partenarial permettant de contribuer à l'accompagnement global de la personne protégée.

Les MJPM mettent en œuvre lesdites missions par les actions suivantes :

- Informer - communiquer - dialoguer
- Évaluer - analyser - apprécier
- Assister ou représenter
- Solliciter - alerter - rendre compte



Zoom sur :

Les 21 et 22 octobre 2024 les services de l'État (DREETS et DDETS) ont diligentié, dans le cadre du **programme d'inspection contrôle évaluation (PRICE)** de la région Centre-Val de Loire, une inspection du service de protection juridique des majeurs.

Le rapport en découlant a relevé un fonctionnement global de qualité malgré l'existence d'axes d'amélioration conduisant à 3 injonctions et 12 recommandations qui seront prises en compte par l'UDAF d'Indre-et-Loire sur l'année 2025 afin d'y remédier dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Les chiffres clés



120 professionnels

direction, responsables de service, délégué(e)s, assistant(e)s



2551 mesures

au 31 décembre 2024



6 unités de travail

dites « cœur de métier »



5 services supports

accueil-gestion de l'information/ comptabilité/gestion patrimoniale/ juridique/ouverture et clôture de mesures



Le saviez-vous ?

« La mission d'accompagnement des mandataires judiciaires à la protection des majeurs s'exerce sans préjudice de l'accompagnement social auquel la personne protégée peut avoir droit ».

Article L. 471-1 Code de l'Action Sociale et des Familles.



Les mesures d'accompagnement

Les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)

Dans le cadre de la reconduction du marché public conclu avec le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire en avril 2022, L'UDAF d'Indre-et-Loire exerce toujours par délégation les MASP avec et sans gestion. À ce titre, trois travailleurs sociaux dits « Référents MASP » exercent ces mesures, soutenus administrativement par une assistante sous la supervision d'une responsable de service.

Les MASP sont proposées par le Conseil Départemental aux bénéficiaires de prestations sociales dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés dans la gestion de leurs ressources.

Les Mesures d'Accompagnement Judiciaire (MAJ)

Depuis la réforme de 2007, la Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ) est le volet judiciaire de la Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé.

Cette mesure qui fait partie du dispositif de protection des majeurs est prononcée par le Juge des contentieux de la protection lorsque la MASP n'a pas permis de rétablir l'autonomie des personnes.

Les MAJ sont donc ordonnées au profit d'une personne majeure dont la santé ou la sécurité est compromise par les difficultés dans la gestion de ses ressources.



Les chiffres clés



1

unité de travail



5

professionnels
responsable de service,
référents MASP-MAJ,
assistante



79

mesures
au 31 décembre 2024



Zoom sur :

L'année 2024 marque les premiers résultats du travail de communication et de promotion du dispositif MASP réalisé auprès des partenaires de territoire l'année précédente. La distribution du flyer d'information, doublée par l'organisation de temps de rencontre avec les équipes des Maisons Départementales des Solidarités ont en effet conduit à une meilleure connaissance de ces mesures.



Le saviez-vous ?

Les personnes accompagnées sont majoritairement des bénéficiaires du RSA, des locataires du parc public, avec une surreprésentation des familles monoparentales, en situation de malendettement voire de surendettement.

La Protection de l'enfance

Le service Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial

(MJAGBF)

Créé en 1951, ce service a évolué et connu diverses appellations pour devenir à ce jour le service de mesure d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF). Il est composé de Délégués aux Prestations Familiales (DPF).

Pour ce faire ils sont aidés par des assistants administratifs et des professionnels des services dits supports (agents d'accueil, techniciens, comptables, juristes etc.).

Ces mesures sont décidées par les juges des enfants aux fins de gérer avec les parents les prestations familiales dans l'intérêt de leur enfant.



Le saviez-vous ?

En 2024 un travail a été effectué sur la sectorisation des délégués aux prestations familiales afin de rationaliser au mieux leurs déplacements, améliorer les conditions de travail, limiter les risques routiers et permettre une meilleure identification de ces professionnels auprès des partenaires locaux.

Les chiffres clés



1 unité de travail



7 professionnels
responsables de service,
délégué(e)s, assistant(e)s



95 mesures
au 31 décembre
2024



Zoom sur :

Dans un souci d'harmonisation des pratiques sur le territoire d'Indre-et-Loire, des Délégués aux Prestations Familiales ont été formés, par le Conseil Départemental, au référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance « ESOPPE ».

L'administration Ad'Hoc (AAH)

Créé en 2013, le service « Administrateur Ad' hoc » pénal ou civil permet la représentation d'un mineur non émancipé par un tiers, dans une procédure judiciaire, lorsque ses intérêts apparaissent ou sont en opposition avec ceux de ses représentants légaux ou lorsque ceux-ci sont dans l'incapacité de les représenter.

L'administrateur Ad' hoc est désigné par un magistrat du tribunal judiciaire (juge d'instruction, juges des tutelles des mineurs, juges des enfants) pour exercer les droits de l'enfant et le représenter dans une procédure civile ou pénale.

Au pénal cela concerne principalement les enfants victimes de maltraitances, de violences ou d'agressions et abus sexuels et en matière civile les contestations de filiation, les conflits entre parents et grands-parents, les modalités d'exercice de l'autorité parentale, les indemnisations, les successions, etc.



Le saviez-vous ?

La fonction d'Administrateur Ad' Hoc a été créée par la loi du 06/04/1910 « pour la bonne administration des biens des mineurs » et avait notamment pour objectif de tempérer la toute puissance paternelle sur les biens propres du mineur.



Zoom sur :

En 2024, l'Assemblée Générale de l'URAF Centre-Val de Loire s'est tenue à Tours et l'UDAF d'Indre-et Loire y a présenté les mesures « Administrateur Ad' Hoc » (historique, textes légaux, problématique, financement, augmentation croissante du nombre de mesures, etc.).

Les chiffres clés



1 unité de travail



4 professionnels
3 Administrateurs Ad'
Hoc, 1 assistante



169 mesures
au 31 décembre 2024 dont
59 nouvelles mesures

L'accompagnement budgétaire et logement

Les dispositifs exercés par le service Mission d'Accompagnement Budget et Logement (MisaBeL).

Les Points Conseil Budget (PCB)

Ouverts à tous, les PCB proposent des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés de gestion budgétaire. Ils accompagnent les personnes qui souhaitent améliorer la gestion de leur budget, faire face à une situation financière difficile ou anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle. Ils visent à prévenir le surendettement et à favoriser l'éducation budgétaire.

En sus des accompagnements individualisés, l'UDAF d'Indre-et-Loire propose également des ateliers collectifs sur des thématiques liées aux projets et budget des familles.

Les chiffres clés



1

unité de travail



6

professionnels

4 Conseillers en Économie Sociale et Familiale, 1 assistante et 1 responsable



160

personnes rencontrées sur différents dispositifs



4

actions collectives organisées sur des thématiques budgétaires, bancaires et assurancielles.

Le saviez-vous ?

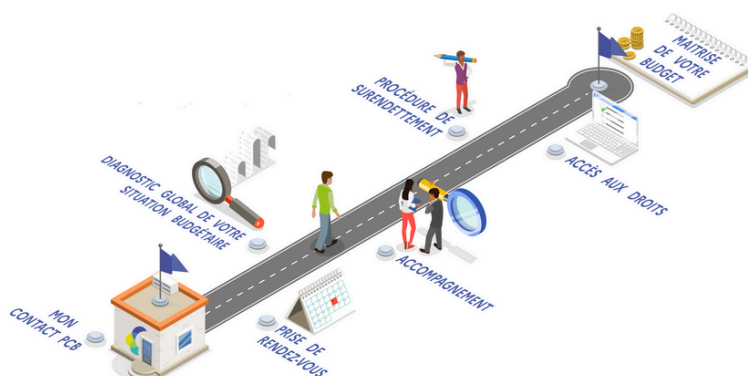


L'UDAF d'Indre-et-Loire dispose de deux Labels d'État qui couvrent l'ensemble du département à l'exclusion de la ville de Tours et du Chinonais qui sont confiés à deux autres opérateurs, à savoir respectivement le CCAS de Tours et le CIAS de Chinon-Vienne et Loire.



Zoom sur :

En 2024, l'UDAF d'Indre-et-Loire a rencontré 45 personnes sur ce dispositif et organisé 4 actions collectives sur des thématiques liées à la gestion budgétaire et administrative.



L'accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

Depuis décembre 2021, l'UDAF d'Indre-et-Loire dispose d'un conventionnement d'État afin de mettre en œuvre des mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) orientées par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

L'objectif de ce dispositif est d'accompagner vers et dans le logement des personnes ou ménages présentant des difficultés importantes à se reloger ou à se loger de manière autonome du fait de freins divers (budgétaires, sociaux, psychologiques...).



Le saviez-vous ?

Des bilans sur l'évolution de la situation des usagers sont rédigés et transmis régulièrement à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) et au coordinateur logement SIAO.



Zoom sur :

En 2024, l'UDAF d'Indre-et-Loire a accompagné 33 personnes dans le cadre du dispositif AVDL, dont 4 familles avec enfants. Afin de préparer la fin des mesures et le passage de relais, nous avons pu être amenés à proposer des orientations et accompagnements vers différents dispositifs, puisque nous portons une attention toute particulière à la recherche de la stabilité de la situation des personnes accompagnées.

Les diagnostics Droit au Logement Opposable (DALO)

Ce dispositif est également prévu dans le conventionnement d'État de 2021 cité ci-dessus et consiste à réaliser un bilan si les situations exposées lors de la commission de médiation DALO pilotée par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des solidarités (DDETS) ne comportent pas assez d'éléments pour permettre aux membres de la commission de statuer sur la sollicitation du demandeur.

Le travailleur social de l'UDAF d'Indre-et-Loire rencontre alors la personne concernée afin de dresser un état des lieux de la situation et expose ensuite son diagnostic lors de la commission suivante en proposant une orientation.



Le saviez-vous ?

La commission de médiation DALO peut être saisie par tout citoyen français ou disposant d'un titre de séjour en règle afin de faire valoir son droit au logement opposable. L'UDAF d'Indre-et-Loire siège à cette commission et en assure actuellement la vice-présidence.



Zoom sur :

En 2024, 11 commissions de médiation ont eu lieu avec la participation d'une conseillère en économie sociale familiale du service MisABeL et 4 diagnostics ont été effectués.

Les conventionnements CESF

Depuis 2011, l'UDAF accompagne, dans le cadre de conventions avec des organismes employeurs comme Action Logement Service, les ministères des armées et l'université de Tours, des salariés rencontrant des difficultés budgétaires.

L'objectif est de prévenir et résoudre les difficultés rencontrées, faciliter l'accès, l'installation et le maintien dans le logement avec pour angle d'approche la gestion budgétaire.

L'accompagnement est toujours à l'initiative des travailleurs sociaux d'Action Logement Service ou des services employeurs, avec l'accord de la personne.

Nous intervenons pour une période qui varie de 3 mois à 8 mois, avec des rencontres une ou deux fois par mois au domicile des personnes et/ou dans les locaux de l'UDAF d'Indre et Loire.

Le saviez-vous ?



Les interventions de l'UDAF d'Indre-et-Loire s'organisent autour de quatre axes principaux :

- informer et prévenir
- conseiller et aider
- mener une action éducative budgétaire
- réaliser avec la personne le dossier de surendettement

Les autres dispositifs

1 - L'Organisation Apprenante (OA)

L'Organisation Apprenante (OA), créée en septembre 2020, est un dispositif interne qui a pour missions principales :

- **d'apporter de l'aide aux salariés**

L'OA intervient, à la demande de l'encadrement, en soutien d'un nouveau salarié dans le cadre de l'apprentissage du métier, en soutien d'un tuteur de terrain, ou encore en soutien d'un salarié momentanément en difficulté.

Dans ce cadre, il est demandé à l'OA d'être en veille sur les différents dispositifs afin de pouvoir transmettre les bonnes pratiques auprès de ces salariés.

Sur ce volet, la mission de l'OA se distingue de celle des DPJM volants qui interviennent ponctuellement en remplacement d'un salarié absent.

- **d'accueillir les stagiaires**

Il s'agit, à partir des ressources humaines internes, d'accueillir et d'accompagner des stagiaires dans un esprit de transfert et d'acquisition de compétences.

L'OA se charge de sélectionner les CV des demandeurs de stage et de trouver un tuteur de terrain en lien avec les Responsables de Service.

- **de créer du lien avec les organismes de formation**

L'OA intervient auprès des écoles et centres de formation afin de leur faire découvrir les métiers et les missions de l'UDAF d'Indre-et-Loire. Ses membres présentent l'institution, les différents types d'interventions et leur cadre juridique, ainsi que le rôle des professionnels dédiés et leur pratique de terrain/partenariat.

L'OA constitue donc un levier pour valoriser nos métiers sur le département, faciliter l'arrivée de nouveaux collaborateurs, de stagiaires et ainsi renforcer notre offre de services.

L'OA demeure une plateforme d'échanges professionnels où l'on souhaite recevoir, échanger, transmettre, créer de la connaissance afin d'améliorer en continu nos pratiques, ainsi que nos procédures de formation, à l'interne et à l'externe.



Zoom sur :

Le 10/09/2024, l'OA a organisé une présentation des différents métiers de l'UDAF 37 à une quarantaine d'étudiants de l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Social (IRFSS) de la Croix Rouge qui forme notamment les futurs assistants de service social et conseillers en économie sociale et familiale.



Les chiffres clés



104

demandes de stages traitées en 2024 par l'OA



13
stagiaires
2
apprentis

ont été accueillis au sein des services en 2024



5

interventions auprès des écoles du travail social pour environ 265 étudiants formés

2 - L'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)

Ce dispositif est, toujours à ce jour, le seul du département proposant des prestations gratuites d'information et de soutien aux familles exerçant une mesure de protection juridique, à savoir :

- une information personnalisée à toute personne s'interrogeant sur la mise en place d'une mesure de protection pour un proche (quel type de mesure ? quelle procédure à suivre ? etc.)
- un soutien technique auprès des tuteurs, curateurs et habilités familiaux dans l'exercice de ces mesures au quotidien.
- des réunions d'informations auprès des futurs tuteurs familiaux concernant les différentes mesures de protection et l'exercice de ces dernières.

Cette information se concrétise par une écoute active lors d'entretiens téléphoniques personnalisés, de rendez-vous individuels dans les locaux du siège de l'UDAF d'Indre-et-Loire à Tours, d'une réponse précise par courriel et/ou de la remise de documentation, fiches techniques, modèles de requêtes, etc.

Les chiffres clés



5

professionnels
(responsable, déléguées, assistantes)



10

personnes rencontrées en rendez-vous individuel



206

personnes contactées (81% par téléphone, 18% par mail, 1% par voie postale)



6

actions collectives à destination des futurs curateurs, tuteurs ou habilités familiaux avant leurs auditions par les juges de tutelles.



Le saviez-vous ?



En France entre 800.000 et 1 million de personnes sont placées sous un régime de protection.

La loi du 05 mars 2007 réformant la protection juridique des majeurs réaffirme le principe de la priorité familiale en rappelant que la protection est un devoir des familles.

Zoom sur :



Une présentation des mesures de protection, en collaboration avec les deux autres associations tutélaires du département, a été réalisée aux familles exerçant des mesures de protection pour leurs enfants majeurs en situation de handicap au Hameau de l'Arc en Ciel à Truyes.

3 - Le Conseil Participatif

Cette instance a pour but de permettre aux personnes protégées de participer à la vie du service de protection juridique des majeurs, donner leur avis, faire des propositions, travailler sur des projets et représenter l'ensemble des bénéficiaires.

Les membres du Conseil Participatif, élus par tirage au sort parmi l'ensemble des personnes protégées s'étant portées candidates, sont au nombre de 15.

Lesdits élus sont renouvelés tous les trois ans lors d'une Assemblée Générale.

Le saviez-vous ?



La Loi du 02/01/2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale instaure l'expression et la participation des usagers à la vie du service et ce notamment par le biais d'instances spécifiques.



Zoom sur :

Les membres du Conseil Participatif sont intervenus auprès des salariés de l'UDAF d'Indre-et-Loire lors des réunions de service afin de présenter leurs rôles et missions. Cette démarche a été très appréciée et constructive pour l'ensemble des participants.

Les chiffres clés



15

majeurs protégés



3

professionnels

(responsable, déléguée, stagiaire assistante de service social)



1

membre du Conseil d'Administration
membre de la Direction collégiale
chargé de mission de la Vie Associative



4

réunions au cours de l'année, en sus de
nombreuses rencontres par petits
groupes de travail





Le suivi du projet de service et les perspectives 2025

UNIS
POUR LES
FAMILLES

Le suivi du projet de service

Après consultation de l'ensemble des salariés, le projet de service de l'UDAF d'Indre-et-Loire a été renouvelé en début d'année 2024, pour une durée de 5 ans. Des actions ont ainsi été définies permettant la réalisation de projets autour de 4 grandes thématiques : la conformité, la place des usagers, les ressources humaines et la démarche qualité.

A la fin de l'année 2024, et après une année de travail, l'état d'avancement des actions du projet de service est à **18,75 %** de l'objectif final.



Nous vous présentons ci-dessous les réalisations majeures de l'année.

1 - S'assurer de la bonne mise en œuvre de la conformité aux textes réglementaires et légaux

Les missions exercées par l'UDAF d'Indre-et-Loire sont soumises à des normes strictes auxquelles nos actions quotidiennes doivent répondre. Afin d'améliorer nos services en la matière, nous avons mené différentes actions pendant l'année 2024.

De nombreuses rencontres partenariales

Afin de sensibiliser l'ensemble de nos partenaires sur nos missions et de développer avec eux une meilleure collaboration au service de l'accompagnement des usagers, de nombreuses rencontres ont eu lieu tout au long de l'année : Touraine Logement, VYV 3, SOLIHA, la CAF, le SAO, le CCAS de Tours, le Conseil Départemental, Appui Santé 37, l'équipe mobile de Bel Air, la DDFIP, l'UC3P, la Banque de France, la Chambre des notaires, etc. Ces échanges précieux entre professionnels permettent d'améliorer l'accès aux droits des personnes protégées ou accompagnées.



Une nouvelle formation interne sur les logiciels métiers

Pour assurer le suivi des échéances inhérentes aux différentes mesures exercées, les professionnels de l'UDAF d'Indre-et-Loire doivent maîtriser les logiciels métiers. Les techniciens du Service Gestion de l'Information et les salariés de l'Organisation Apprenante ont travaillé conjointement pour créer une nouvelle formation pour les nouveaux salariés, alliant l'apprentissage technique de l'outil et son utilisation au quotidien par les professionnels. Plusieurs modules sont désormais proposés sur des thématiques précises.

La création d'une procédure d'établissement des inventaires

Le mandataire judiciaire a l'obligation de procéder à l'inventaire des biens du majeur protégé dans les 3 et 6 mois du jugement de désignation et de procéder à son actualisation. Au cours de l'année 2024, un groupe de travail a créé une procédure d'établissement des inventaires mobiliers ainsi que différents documents. Cette nouvelle procédure optimisant notre action en la matière sera finalisée et déployée en 2025.

2 - Garantir aux usagers leur place au sein des dispositifs

Les professionnels de l'UDAF d'Indre-et-Loire exercent leurs missions en veillant au respect de la place et des droits des usagers. En 2024, plusieurs actions ont été réalisées en ce sens.

✓ Une vidéo pour promouvoir les actions du Conseil Participatif



<https://www.youtube.com/watch?v=zCT54vqM9Ac>

Le Conseil Participatif (anciennement Conseil des Usagers) est une instance prévue par la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale. L'UDAF d'Indre-et-Loire a mis en place cette instance dès 2016. L'objectif de celle-ci est de favoriser la participation des personnes bénéficiant d'une mesure de protection en recueillant leurs avis et suggestions pour améliorer nos services. Les membres du Conseil sont des porte-paroles des personnes protégées et participent à faire valoir leurs droits auprès d'autres organismes.

Afin de renforcer la visibilité des actions du Conseil Participatif, ses membres ont réalisé une vidéo de présentation publiée sur la chaîne [YouTube](#) de l'UDAF d'Indre-et-Loire.

✓ Des professionnels formés pour accompagner des personnes vulnérables aux profils diversifiés

Les services de l'UDAF d'Indre-et-Loire accompagnent des usagers aux profils divers et variés : personnes en situation de handicap, jeunes majeurs avec des troubles psychiques, seniors présentant des pathologies liées au vieillissement, des personnes isolées, des personnes vivant à domicile, des personnes vivant en établissement, etc. Afin de permettre aux professionnels d'individualiser leur accompagnement au plus près des usagers, de nombreuses formations ont eu lieu en 2024. Les salariés ont pu notamment développer leurs compétences sur les visites à domicile dans l'espace intime de l'utilisateur ou bien encore sur la prévention de l'agressivité et des situations de violence.

✓ Une démarche institutionnelle et professionnelle de prévention et de lutte contre la maltraitance

L'UDAF d'Indre-et-Loire s'attache à protéger avec bientraitance et à proposer un accompagnement de qualité incluant la prévention et la lutte contre la maltraitance. C'est ainsi que nous avons renforcé la formation sur cette thématique dès 2024 et optimisé nos moyens de repérage, de signalement et de traitement.

Les chiffres clés



15

salariés

formés sur la bientraitance en 2024.



8

situations

liées à la maltraitance examinées en Commission de recueil et de traitement des événements indésirables.



11

signalements

au Procureur de la République.

4

signalements

auprès de l'Agence Régionale de Santé.



122

accompagnements

juridiques

3 - Penser un management harmonieux basé sur des valeurs communes

L'UDAF d'Indre-et-Loire s'efforce de permettre à ses salariés de pouvoir exercer leurs missions auprès des usagers dans des conditions optimales en mettant en place des temps de travail associés à des moments de convivialité ainsi, que des actions visant à rationaliser le temps de travail et la fidélisation des salariés.

✓ La création d'un livret d'accueil pour les nouveaux salariés

La fidélisation des salariés se joue dès leur arrivée au sein de l'association.

Aussi, afin de faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs, nous avons créé un livret d'accueil regroupant toutes les informations dont ils ont besoin (présentation de l'association, Statuts et droits, conditions de travail, contacts utiles, etc.).

Associé à un parcours d'intégration et à des formations internes, ce nouvel outil permet aux salariés une arrivée dans les meilleures conditions.



✓ De nouvelles modalités d'attribution des mesures de protection

En 2024, un groupe de travail a mené une réflexion sur les modalités internes d'attributions des mesures de protection aux délégués mandataire avec pour objectif principal la création d'une nouvelle méthode interne. Cette dernière prend en considération la charge de travail qu'entraîne le suivi de certaines situations particulières et permet d'actualiser les champs d'intervention géographique des unités.

Après consultation des professionnels de terrain, ce projet a abouti en novembre 2024 à la mise en place d'une nouvelle procédure d'attribution simplifiée impliquant activement les responsables de services et définissant de nouveaux critères pour quantifier la charge de travail que représente chaque mesure de protection (rupture de soins psychiatriques, dangerosité, opposition à la mesure de protection, environnement complexe, comportement harcelant, entrée en structure à venir et situation de surendettement).

✓ Des vidéos pour faire découvrir les différents métiers de notre association



Les métiers de notre association étant souvent méconnus, nous avons réalisé une série de vidéos, postées sur la chaîne YouTube de l'UDAF d'Indre-et-Loire, dans lesquelles les professionnels partagent leurs parcours, leurs missions quotidiennes et les différents aspects de leurs professions.

Cette action participe à rendre notre association plus attractive pour les futurs salariés, permet aux tiers ainsi qu'aux partenaires de mieux comprendre notre rôle et participe à la valorisation du travail de nos salariés.



<https://www.youtube.com/@UDAFDIndre-et-Loire>

4 - Promouvoir une démarche d'amélioration continue de la qualité

L'UDAF d'Indre-et-Loire anticipe et évalue ses actions quotidiennes afin de faire évoluer ses pratiques selon les besoins repérés, dans un souci d'optimisation et de qualité permanente.

✓ Une journée dédiée à la prévention, la santé et la qualité de vie au travail

Le 10 octobre 2024 a eu lieu la journée institutionnelle de l'UDAF d'Indre-et-Loire au cours de laquelle les salariés ont pu participer à 7 ateliers sur le thème de la prévention, la santé et la qualité de vie au travail. Ces derniers portaient sur les « **gestes et postures** » avec la médecine du travail, les « **risques routiers** » avec la gendarmerie, les « **premiers secours** » avec les pompiers, le « **bien-être** » avec une coach, la « **santé mentale** » avec notre psychologue, la « **libre expression** » avec les membres de la direction collégiale et le « **Document Unique d'Évaluation des Risques (DUERP)** » avec le Service RH.



Lors de ce dernier atelier, chacun a été invité à trouver des actions concrètes visant à réduire les risques majeurs identifiés, en évaluant également la fréquence et la gravité de ces derniers. En amont, l'ensemble des salariés avait répondu à un questionnaire sur l'évaluation des risques professionnels auxquels ils peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs missions. Cette journée a permis à chacun de comprendre l'utilité du DUERP et de participer à sa mise à jour.

✓ La formalisation d'une procédure en cas d'incident

La sécurité des salariés de l'UDAF d'Indre-et-Loire étant une priorité, une procédure a été mise à jour afin de définir les conduites à tenir lorsqu'ils rencontrent un incident dans leurs fonctions.



✓ La sensibilisation des salariés à la mise en œuvre et aux enjeux de l'évaluation des services

L'évaluation de nos services imposée par le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) étant prévue en septembre 2024, nous avons mis en place différentes communications et réunions de sensibilisation pour que l'ensemble des professionnels soit préparé et informé des différents enjeux. Cette préparation a permis à cette évaluation de se dérouler dans les meilleures conditions et d'obtenir des résultats très satisfaisants.

Les perspectives 2025 pour les services

Retour sur l'évaluation des services de l'UDAF d'Indre-et-Loire

L'évaluation de nos services protection juridique des majeurs et de gestion du budget familial s'est déroulée au sein de notre association du 16 au 19 septembre 2024.

Il ressort de cette évaluation un très bon niveau de qualité des services de l'UDAF d'Indre-et-Loire. La Direction Générale et la Présidence remercient à nouveau les professionnels de l'association pour leur implication et leur participation au bon déroulement et à la réussite de cette évaluation.

Les axes forts



Le **professionnalisme** et l'investissement des professionnels qui exercent leurs missions en veillant au respect de la place et des droits des usagers



Un **réseau partenarial** solide, une communication dynamique et une volonté de développer des projets innovants



Une politique de gestion des **Ressources Humaines** favorisant la qualité de vie et des conditions de travail, la participation de chacun aux différents projets et le développement des compétences des salariés



Une stratégie complète au niveau de l'**amélioration continue** (gestion des réclamations, recueil et analyse des réclamations, plan de gestion de crise, etc.)

Les axes de progrès



L'absence d'un plan de prévention des situations de maltraitance et violence



L'accompagnement à la santé et l'évaluation de l'autonomie



Le développement de la pair-aidance



La méconnaissance des missions, du rôle et de la représentativité du Conseil Participatif

Le plan d'action

A la suite des résultats de l'évaluation, l'UDAF d'Indre-et-Loire a défini un plan d'action pour permettre de poursuivre notre démarche d'amélioration continue des services. Il convient de relever que dans le cadre de l'établissement du projet de service 2024-2028, en collaboration avec les salariés, nous avons déjà repéré, en interne, certains de nos axes de progression.

C'est ainsi que les actions du plan rejoignent en partie celles déjà fixées dans le cadre du projet de service et constituent nos perspectives pour l'année 2025 et les suivantes.

Les thématiques du plan d'action :

- La prévention des risques de maltraitance et de violence
- Les instances collectives
- La personne de confiance
- La prévention et l'éducation à la santé
- Le droit d'accès aux données personnelles
- La détection des risques de perte d'autonomie et d'isolement social
- La pair-aidance

Pour chacune de ces thématiques, les actions viseront à développer celles déjà en place en interne. Il s'agira notamment de sensibiliser les professionnels et créer de nouveaux outils pour permettre aux personnes accompagnées d'être pleinement informées.



Focus sur le projet autour de l'éthique

En 2024, l'État a décidé d'octroyer des financements spécifiques afin de mettre en œuvre des projets dits innovants répondant à des enjeux communs à l'ensemble de la protection juridique des majeurs.

Les trois associations tutélaire du département, l'ATIL 37, l'ATRC et l'UDAF d'Indre-et-Loire ont répondu conjointement à cet appel à projet en proposant de développer une réflexion éthique dans le domaine de la protection juridique des majeurs en Indre-et-Loire. Ce projet a été accueilli favorablement par les services de l'État.

Ainsi, en 2025 débutera le déploiement de ce projet avec la formation de l'ensemble des professionnels sur le sujet et la création d'une instance spécifiquement chargée de conduire une réflexion éthique autonome et de fournir des avis ou des recommandations en la matière.



Les orientations stratégiques

Pour 2025, la Direction Générale Collégiale envisage les orientations stratégiques suivantes :

- Mise en œuvre du projet de service et du projet associatif 2024-2028, en veillant au bon respect du rétro planning sur les actions à conduire.
- Formalisation d'un plan de prévention et de lutte contre la maltraitance conformément aux préconisations de l'évaluation des services Protection Juridique des Majeurs (P.J.M.) et Délégués aux Prestations Familiales (D.P.F.).
- Mise en œuvre d'une démarche Éthique, en partenariat avec l'ATIL et l'ATRC, notamment par la création d'une instance dédiée et la formation des professionnels de terrain.
- Recherche des financements nécessaires au développement de nouveaux services au regard des besoins identifiés au niveau départemental pour les mesures de protection de l'Enfance « Administrateurs Ad 'Hoc » afin de permettre la poursuite de l'activité.
- Réflexion autour d'un projet d'habitat à destination des personnes vulnérables ou des familles en lien avec les partenaires locaux.
- Poursuite de la Communication auprès de nos partenaires pour une meilleure compréhension de l'UDAF d'Indre-et-Loire et de ses missions.



Annexes

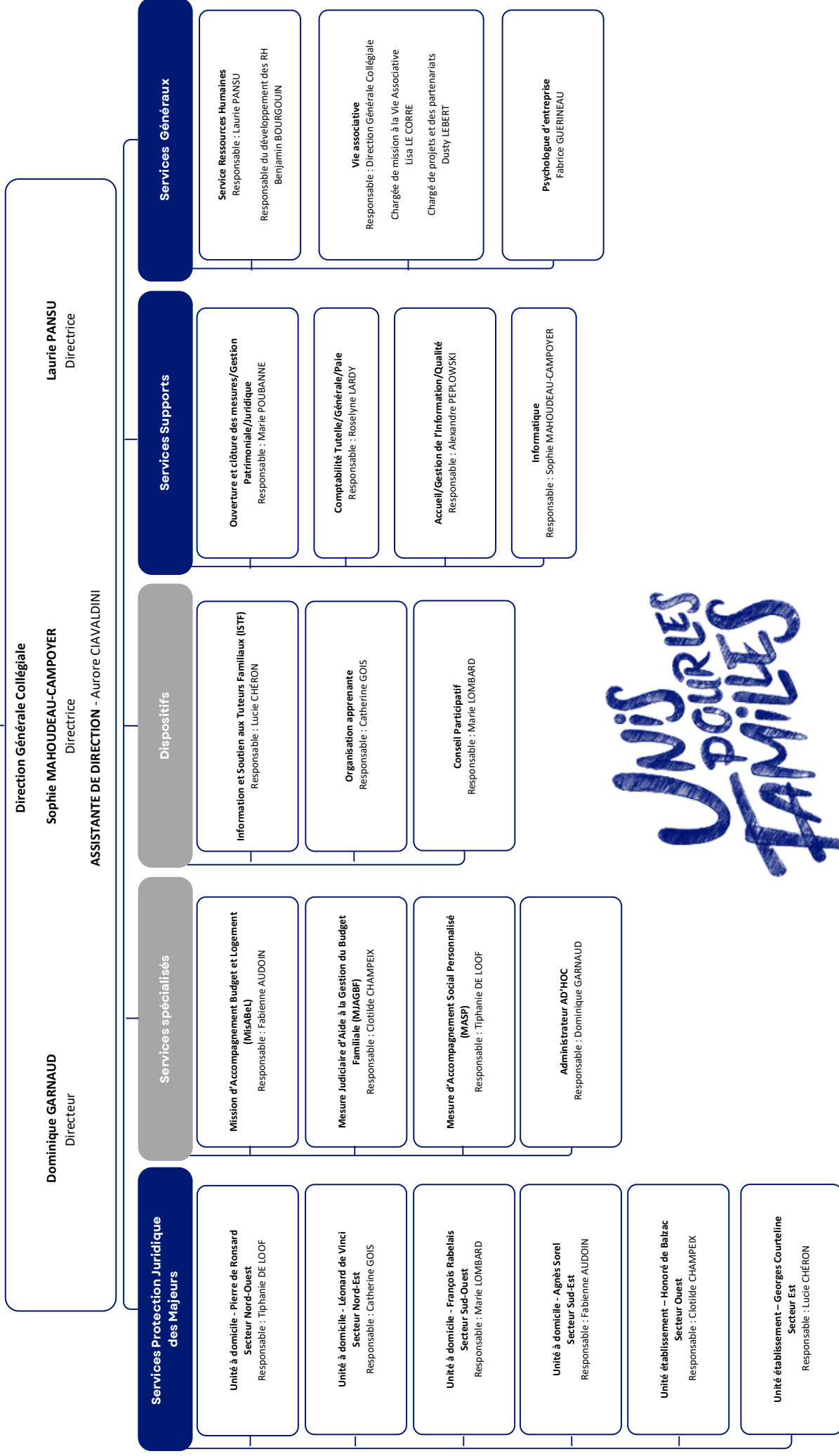
UNiS
POUR LES
FAMILLES

ORGANIGRAMME 2024 DE L'UDAF D'INDRE-ET-LOIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
69 associations adhérentes

CONSEIL D'ADMINISTRATION
25 administrateurs
Présidente : Monique FONTAINE

BUREAU
10 membres



UNIS
POUR LES
FAMILLES

Composition du Conseil d'Administration de l'UDAF d'Indre-et-Loire
au 31 décembre 2024

ADMINISTRATEUR	ÉLU/DÉSIGNÉ	MOUVEMENT D'APPARTENANCE
Jean-Louis BOUTARD	Désigné	MAISONS FAMILIALES RURALES
Nadia BUREAU	Élue	CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES
Guy CASTAIGNÈDE	Désigné	ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES
Gérard CHABERT	Désigné	APF FRANCE HANDICAP
Louis de MONCK d'UZER	Désigné	ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES
Vanessa DEL ZOTTO	Élue	ASSOCIATIONS FAMILIALES PROTESTANTES
Sonia DIAN	Élue	CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES
Philippe DUBOIS	Élu	MAISONS FAMILIALES RURALES
Ghislaine DUPUIS	Élue	CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES
Françoise DUVEAU-HENRY	Élue	FAMILLES RURALES
Hervé FLACELIÈRE	Élu	FAMILLES RURALES
Monique FONTAINE	Élue	LA FAMILLE DU CHEMINOT
Pierre FONTAINE	Désigné	MAISONS FAMILIALES RURALES
Nelly FRAPSAUCE	Désignée	ASSOCIATION FAMILIALE DE MONTLOUIS
Jean-Philippe GÉRARD	Élu	ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION
Claudine GRASSIN	Désignée	FAMILLES RURALES
Nicole GROLEAU	Élue	UNAFAM
Jean-François HOGU	Désigné	LA FAMILLE DU CHEMINOT
Marie-Ange JEANSON	Élue	AFVAC
Jean JOUBERT	Élu	FAMILLES RURALES
Jeannick LE PIOUFFRE	Désignée	FAMILLES RURALES
Monique MARIN	Désignée	ASSOCIATION FAMILIALE DE MONTLOUIS
Jean PÉNAUD	Élu	ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES
Michel PÉNICAUT	Élu	ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES
Marie-Christine VINOT	Désignée	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ASSOCIATIONS FAMILIALES LAÏQUES
<i>Poste vacant</i>	<i>Désigné(e)</i>	

Membres du bureau

UNIS POUR LES FAMILLES

UDAF D'INDRE-ET-LOIRE - 21 rue de Beaumont - 37921 TOURS CEDEX 9
02 47 77 55 00

